MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 37 (1937), p. 63-74

Jean Sainte Fare Garnot

# Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]

*Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

*Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

**Dernières publications**

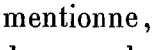
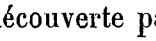
| | | |
|---|---|---|
| 9782724711264 | *La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou* | Laurent Coulon |
| 9782724711752 | *Guide du Caire Islamique* | Hadrien Collet |
| 9782724711660 | *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41* | Adrien Candiard (éd.) |
| 9782724711745 | *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)* | |
| 9782724711271 | *Du côté de chez Zeus* | Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.) |
| 9782724711677 | *La Description de l'Égypte* | Paul-Marie Grinevald |
| 9782724711714 | *La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne* | Sylvie Ayari |
| 9782724711899 | *BCAI 40* | |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# UNE GRAPHIE FAUTIVE DU VERBE *ZBỊ* 

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT.

Le *Wörterbuch* mentionne, entre autres termes rares, un verbe  [1] dont les trois seuls exemples connus [2] appartiennent à l'inscription de Nekhebou , découverte par Reisner [3] et publiée par Sethe [4]. Comme on le verra, le sens adopté par le *Dictionnaire* de Berlin ne peut être considéré comme satisfaisant. L'objet de cet article est de rechercher la manière dont il faut traduire ce mot singulier dans le seul texte qui nous en ait gardé la trace. Il est aussi de présenter, quant à sa nature même, les conclusions nouvelles auxquelles nous avons été conduits.

Les trois passages qui nous le font connaître proviennent d'une « adresse aux prêtres funéraires » et d'une « adresse aux visiteurs », dont l'une fait suite à l'autre. La première est une harangue destinée à raffermir les sentiments de fidélité des prêtres funéraires, et cela par la promesse de nouveaux avantages. La seconde est un morceau composite; elle groupe dans un même ensemble deux formules bien connues; l'« appel aux vivants » et la « formule prohibitive ». Celle-ci, comme l'on sait, définit les actes néfastes que les visiteurs pourraient commettre dans la tombe et les peines réservées à ceux qui, volontairement ou non, s'en rendaient coupables [5]. L'« Appel aux vivants », au contraire, demande aux hommes certains services en faveur des morts et, le plus souvent, énumère les récompenses qui les attendent s'ils se montrent

[1] Tome III, p. 432.

[2] Le mot ne se rencontre pas dans les textes des Pyramides. Il ne figure pas davantage dans les recueils (*Denkmäler, Urkunden*, publications diverses) que nous avons dépouillés. Le fait nous a été confirmé par MM. Kuentz, Lacau et Lefèbvre. Il n'a pas été possible d'obtenir les références du *Wörterbuch*.

[3] A Giza dans le cimetière de l'ouest, en 1912. Nekhebou vivait sous Pepi Ier, comme l'atteste une inscription du Wadi-Maghara, datée de l'an 19 de ce Roi. Cf. *Museum of fine arts Bulletin*, Boston, n° 66 (nov. 1913), p. 62 et suiv.

[4] *Urkunden*, I, 215,9 à 219,7.

[5] Les exemples en ont été étudiés par M. Moret, *Recueil de travaux*, XXIX, p. 57-95 (Donations et Fondations) et par M. Sottas, *Préservation de la propriété funéraire*, p. 8 à 17.

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

complaisants. Le service réclamé peut être d'ordre négatif et consister, comme c'est ici le cas, à s'abstenir des actes que la « formule prohibitive » a précisément pour mission d'interdire.

Voici les textes dans lesquels se rencontre le mot qui nous intéresse [1]. Dans la traduction, l'équivalent français du verbe —]𓆑 est remplacé par une périphrase de caractère purement descriptif; elle ne vise qu'à représenter le mot sans prétendre en suggérer le sens.

I. — *Urkunden*, 217,15 à 218,4.



*Ô Prêtres funéraires des féaux, est-ce que vous désirez que le Roi vous favorise, que vous obteniez la condition de féal de vos maîtres et de vos ancêtres dans la nécropole* [2]*, que vous receviez des offrandes funéraires* [3]*; pain et bière, tout comme ce*

[1] Nous reproduisons le texte des *Urkunden*, collationné sur l'original au Caire, avec quelques modifications.

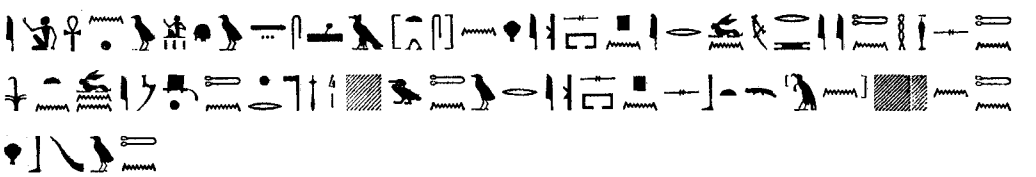
[2] Littéralement : est-ce que vous désirez, (*in iw+śḏm·n·f*, Gardiner, *Grammar*, § 492,5) qu'existe votre condition d'imakhou?

[3] 𓊪𓏏𓋴 peut ici s'interpréter, soit comme un substantif, soit comme une expression verbale : *a*) *prt-ḫrw* substantif doit être rattaché au verbe *wnn* de la phrase précédente, dont il serait le second sujet. (Désirez-vous qu'existent) *vos* offrandes funéraires? (c'est-à-dire : des offrandes à vous destinées); *b*) *pri ḫrw* expression verbale n'offre un sens intelligible que si l'on corrige en *pr* (*n*) *tn ḫrw*. (Désirez-vous que) la voix sorte pour vous (se réalisant) sous forme de pain et de bière? Dans l'une et l'autre hypothèse le sens général de l'expression reste le même. Il n'y a pas lieu de retenir l'interprétation de J. J. Clère qui, dans les *Mélanges Maspero* (t. I, p. 783 exemple 16) traduit ainsi notre passage : « Ô Prêtres funéraires des imakhou, désirez-vous que le roi vous favorise, que votre honneur soit auprès de vos maîtres et de vos ancêtres dans la Nécropole? (Alors) vous sortirez la voix (= vous ferez une offrande *prt-ḫrw*) avec du pain et de la bière, comme je l'ai fait pour vos ancêtres ». Les exemples rassemblés par Clère montrent que, lorsque dans 𓊪, l'élément *pr* varie (soit qu'il prenne les désinences du pseudo-participe, soit qu'il soit suivi de pronoms suffixes), l'expression doit se traduire par : « faire l'offrande funéraire ». (Alors que dans 𓊪𓏏𓋴 dont l'origine est, selon nous, différente, il faut voir une phrase que l'on peut rendre par : il reçoit [qu'il reçoive] l'offrande funéraire ».) Mais il n'est pas prouvé que ce sens nouveau résulte d'un emploi transitif du verbe *pri*. D'autre part 𓊪𓏏𓋴 ne saurait être considérée comme une proposition principale. Elle fait partie d'une série de phrases dépendantes (introduites par

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

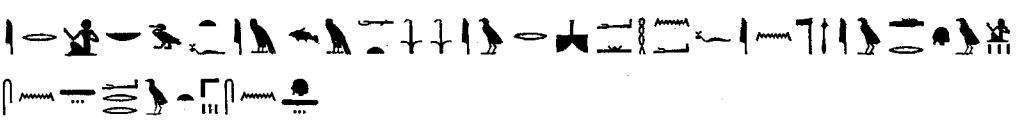
*qu'ont fait pour moi vos ancêtres? Puisque vous désirez*[1] *que je fasse l'action* zb *à votre sujet dans la nécropole, dites à vos enfants au jour de s'approcher pour me servir céans*[2] *une parole d'« offrandes funéraires » pour moi.*

II. — *Urkunden*, I, 218,7 à 218,11.

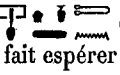
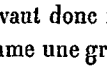
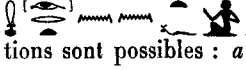


*Ô vivants qui êtes (encore) sur terre, qui vous approcheriez de cette tombe, si vous désirez que le Roi vous favorise, que vous obteniez la condition de féal du Grand Dieu... n'entrez pas*[3] *dans cette tombe en faisant l'action* zb *... pour votre part, alors que vous êtes impurs.*

III. — *Urkunden*, I, 218,12 à 218,14.



*Pour tout homme qui entrerait céans faisant l'action* zb *après ceci*[4]*, je serai jugé*

*in iw mry·n·tn*) auxquelles *dr wnn mry·n·tn* donne une sorte de réponse. La «Demande» (dites à vos enfants une parole de *prt-ḫrw*) relative aux intérêts du mort ne vient qu'après ce préambule. Ainsi  définit un des avantages que le mort fait espérer aux prêtres, et non pas un des services qu'il attend d'eux. La preuve en est fournie par un texte parallèle (*Urk.*, I, 205 1-5) dans lequel *pr* (*n*) *tn ḫrw*, encadré par l'énoncé de deux autres «désirs» présumés, dépend évidemment de l'interrogation *in iw mry·n·tn*. Il vaut donc mieux ici considérer  comme une graphie défective de *pr n·tn ḫrw*, et traduire comme nous le faisons. Pour  deux transcriptions sont possibles : *a*) *mi ir·n·*(*i*) *n tfw·t*(*n*) [Clère]; *b*) *mi irt·n n·*(*i*) *tfw·t*(*n*) [*J. S. F. G.*].

La première est à rejeter pour des raisons étrangères à la grammaire. Nekhebou, personnage important, n'avait pas à se faire le serviteur de prêtres subalternes.

(1) Littéralement : Puisqu'il se trouve que vous désiriez. *Wnn* remplaçant *iw* dans les phrases dépendantes, la construction de la subordonnée (conjonction + *wnn* + verbe) correspond exactement à celle de la principale (particule interrogative + *iw* + verbe).

(2) Littéralement : «de s'approcher pour moi (*n·*(*i*)) ici».

(3)  négation. Cf. Erman, *Ægyptische Grammatik*, 4e édition, § 518; Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 352 A.

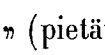
(4) C'est-à-dire : «après cet avertissement cf. *Urkunden*, I, 49 : «*m-ḫt nn ḏd*(*w*)*·n·i*».

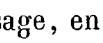


BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*avec lui par le Dieu Grand; leurs (sic) héritiers seront anéantis en même temps que leurs établissements sur terre.*

Dans le premier exemple le verbe embarrassant est à la forme *śḏm·f*, sans doute à la première personne du singulier. Dans le second, la présence du  devant le déterminatif donne beaucoup de vraisemblance à la conjecture de Sethe qui reconnaît dans cette forme un pseudoparticipe, 2e personne du pluriel. Dans le troisième, enfin, il s'agit certainement du pseudo-participe, 3e personne du singulier (*zb(w)*).

Le premier passage n'a jamais été traduit. Les deux autres l'ont été par Sethe dans un article consacré au mot négatif  [1]. Le verbe  y est rendu par « être impie » (pietätlos sein). Le *Wörterbuch* adopte un sens un peu différent et voit dans le mot *zb* un verbe exprimant des dispositions hostiles. Il mentionne la construction *zb ḫr* (éprouver de mauvais sentiments « contre » quelqu'un) sans autres commentaires [2]. L'interprétation de Sethe, pas plus que celle du *Wörterbuch* ne peut cependant être retenue; l'étude comparée des textes en condamne le principe sans appel.

Dans le premier passage, en effet, la notion que définit le verbe  ne peut avoir que des applications favorables puisque les vivants désirent en éprouver les effets. Dans le second et le troisième, au contraire, elle se trouve mêlée à la description de circonstances fâcheuses, au moins pour les morts. Cependant, rien ne prouve qu'elle en exprime l'essentiel. Entrer dans la tombe « alors qu'on est impur » (*m ʿbw* + suffixe), comme il est dit au second texte, suffit pour troubler le repos des défunts. Le troisième texte, il est vrai, ne parle pas des conditions d'impureté qui rendent les visiteurs indésirables, mais il est lié au second dont il forme la contre-partie menaçante. La mention qui lui manque peut sans invraisemblance être considérée comme sous-entendue. Comme on le verra plus loin, de bonnes raisons en expliquent d'ailleurs l'absence; le texte est certainement corrompu; peut-être même est-il incomplet.

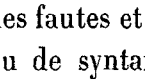
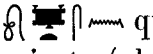
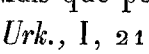
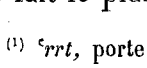
La confrontation des textes permet ainsi d'arriver aux déductions suivantes : La présence du verbe étrange dans le premier passage interdit de penser qu'il désigne des sentiments impies ou des dispositions hostiles. D'autre part ce

[1] *ÄZ*, 59, 63. — [2] « Mit *ḫr* : gegen jem. ».

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

verbe s'applique à des faits dont l'entourage, selon les circonstances, peut avoir à se plaindre aussi bien qu'à se louer. Dès lors l'idée qu'on se trouve en présence d'un verbe de sentiment doit être écartée; il faut nécessairement qu'il s'agisse d'un verbe d'action. Enfin pour que l'action définie puisse revêtir des aspects aussi différents, il faut aussi qu'elle soit d'un caractère tout à fait général.

Cette remarque fait apparaître la question sous un jour nouveau. Le verbe étudié n'est pour nous qu'un hapax puisque les trois seuls exemples attestés proviennent du même texte. Mais s'il ne peut exprimer qu'une démarche très générale, comment se fait-il que l'usage n'en ait pas été plus courant? La rareté de l'emploi n'est pas moins déconcertante que l'étrangeté du mot. Peut-être faut-il en chercher la raison dans une même cause. Il n'est pas impossible que, bien loin de nous révéler un mot nouveau, l'inscription de Nekhebou nous ait dissimulé, sous une graphie fautive, la physionomie habituelle d'un mot connu.

Deux faits viennent à l'appui de cette hypothèse. C'est d'abord le nombre des fautes et des anomalies que révèle notre texte; qu'il s'agisse d'orthographe ou de syntaxe.  (*Urk.*, I, 218,15, passage non cité) au lieu de  qui se rencontre dans les parallèles, peut passer pour une simple variante (phrase virtuellement relative remplaçant le participe en *t·(y)·śn*). Mais que penser des graphies  (*Urk.*, I, 218,3) et  (*Urk.*, I, 218,7) dans lesquelles nous sommes tentés de reconnaître le verbe ? La syntaxe d'accord n'est pas respectée dans la «formule prohibitive». Une première partie menace d'un jugement : «celui qui entrerait dans la tombe faisant l'action *zb*», puis vient la liste des châtiments encourus. Dans la phrase qui les énonce, le mort parle de détruire «leurs» successeurs et «leurs» maisons sur terre[1] bien que précédemment, un seul perturbateur ait été mis en cause. L'emploi des temps n'est pas non plus très régulier. «*Mry·n·ṯn*» en tête d'une proposition interrogative ou causale (désirez-vous que . . . puisque vous désirez que . . . . . le Roi vous favorise) n'est pas positivement incorrect mais surprend, d'autant plus que l'expression se rencontre trois fois. On attendrait, dans une phrase de ce genre, la forme *śḏm·f*, que nous trouvons d'ailleurs dans un quatrième exemple (*Urk.*, I, 218,8). Mais le fait le plus étrange, du point de vue de la syntaxe, est la présence de 

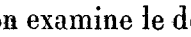
[1] *ʿrrt*, porte, est pris ici dans le sens de maison, d'établissement, cf. GARDINER-SETHE, *Letters of the Dead*, VI, 4, p. 22.



BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*nfr n*, devant un verbe à la forme *śḏm·f* avec la valeur vétative : « puissiez-vous... ne pas »[1]. Les erreurs caractérisées et les dérogations à l'usage qui, peut-être, ont elles même une faute pour origine, ne sont donc pas rares dans l'inscription de Nekhebou.

Ces singularités doivent-elles être attribuées à l'ignorance ou à l'étourderie du graveur, ou bien le texte était-il déjà corrompu lorsqu'il dut en reproduire la teneur? Qu'elles qu'aient été les conditions de la copie, un fait paraît certain : l'original en était rédigé dans une langue à la fois recherchée et obscure. Deux exemples en donneront la preuve. La fantaisie à laquelle nous devons la « rédaction condensée »  est bien dans la manière des anciens Égyptiens, mais elle ne simplifie qu'aux dépens de la clarté. Quant au vocabulaire de l'inscription, il comprend des termes rares, comme la négation  dont, même sous l'Ancien Empire, on compte les exemples[2].

D'autre part, si l'on examine le déterminatif du verbe , on est frappé de l'incertitude dont témoignent les représentations que le sculpteur en a données[3]. Chacune d'entre elles diffère des autres sous quelque rapport (fig. 1). La première, la plus détaillée, figure un poisson long dont la tête s'entoure de quatre appendices ou barbillons, analogues à ceux des silures[4]. Le corps porte deux nageoires dorsales, l'une petite et pointue, l'autre allongée, et deux petites nageoires pectorales. Enfin la nageoire caudale pend légèrement en arrière. La colonne dans laquelle notre verbe se rencontre pour la seconde fois est fort endommagée à l'endroit précis où se trouve le mot. Il est donc très difficile d'en tirer parti, même avec le secours

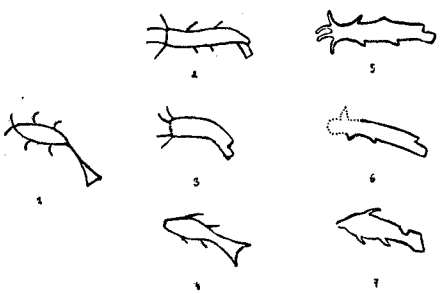
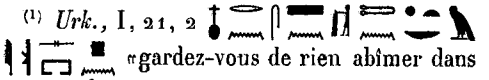


Fig. 1. — Les représentations du signe . 1 d'après le *Wörterbuch*; 2, 3, 4 d'après Sethe (*Urkunden*); 5, 6, 7 d'après l'original.

(1) *Urk.*, I, 21, 2  « gardez-vous de rien abîmer dans cette tombe ».

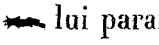
(2) Voir la liste établie par Erman, *Ägyptische Grammatik*, 4e édition (1928), p. 280. Pour le Moyen Empire, il n'existe qu'une seule référence (cf. A. H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 352 A).

(3) Comme il est facile de le voir, la représentation du *Wörterbuch* n'a pas grands rapports avec ses modèles.

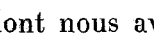
(4) Ces filaments se voient aussi sur d'autres poissons du Nil, cf. G. A. Boulenger, *Zoology of Egypt, the fishes of the Nile, passim.*

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de l'estampage. Si l'on distingue suffisamment les deux nageoires pectorales et la forme générale du corps, la tête a des contours maintenant trop imprécis pour que l'on puisse reconnaître les barbillons relevés par Sethe dans sa copie.

Dans le dernier passage, ces derniers ont disparu. La tête et la nageoire caudale ne ressemblent nullement à celles des représentations précédentes et l'image du poisson a perdu tout caractère distinctif de l'espèce. Ces variations ne se seraient pas produites si la nature du déterminatif et, partant, celle du mot, avaient été bien connues du graveur. On peut au contraire penser que le verbe  lui paraissait étrange tout comme il nous déconcerte encore à présent. Ainsi, deux faits se dégagent des précédentes remarques. Tout d'abord les fautes et les incorrections ne sont pas rares dans l'inscription de Nekhebou. Par ailleurs, le déterminatif du verbe  comporte des particularités suspectes. L'idée qu'il faille voir dans ce verbe une graphie fautive d'un mot connu n'a donc rien en soi qui choque la raison; nous devons maintenant tâcher d'en éprouver la valeur.

*
* *

Le verbe dont nous avons supposé que  aurait pris la place doit, par définition, offrir un sens plausible dans chacun des textes précédemment étudiés. Il faut d'abord voir si parmi les verbes dont les composantes se rapprochent des siennes, il en est un qui réponde à cette condition. Ces verbes sont peu nombreux; ce sont  et  d'une part,  () d'autre part.

Du point de vue graphique, on peut être tenté de croire que  est une orthographe abrégée de *zbn* « tomber à la renverse », car l'omission de la troisième radicale, forte ou faible, est un phénomène assez fréquent[1]. Mais le sens de ce verbe est trop particulier pour qu'il puisse trouver une application dans les passages considérés; il faut donc l'écarter. *Bz* « introduire » et « s'introduire » soulève la même objection. La transformation de *bz* en *zb* ne paraît pas impossible, quoiqu'elle suppose une métathèse assez brutale. Mais les deux sens du mot ne conviennent pas au premier des textes de Nekhebou. Reste donc *zbi* « passer, avancer » (et par suite « envoyer », c'est-à-dire « faire

[1] Par exemple dans les mots se terminant par *m, n, r* cf. la graphie  = *wn(m)*.

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

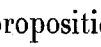
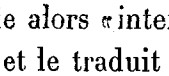
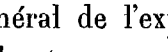
passer » [1]), verbe aux emplois multiples qui se combine avec plusieurs prépositions pour former diverses expressions. Il n'est pas, comme *zbn* et *bz*, déterminé comme un poisson, mais, du point de vue sémantique, il ne présente aucune difficulté. Son sens premier est assez large, en effet, pour qu'il se rencontre dans des phrases d'un caractère très différent, comme celles dont nous cherchons à préciser les termes. D'autre part nous allons voir qu'il convient parfaitement à l'explication des passages litigieux.

Si, dans les deux derniers, nous remplaçons la périphrase « faire l'action *zb* » par le verbe « avancer » nous obtenons en effet la traduction suivante : « N'entrez pas dans cette tombe, avançant... pour votre part (*n·ṯn*), alors que vous êtes impurs. Pour tout homme qui entrerait dans cette tombe avançant après ceci, je serai jugé avec lui par le Dieu grand ». Le sens obtenu de la sorte est assurément très plausible et d'ailleurs l'interprétation de l'ensemble n'est pas modifiée dans son principe; elle revêt seulement une expression plus précise. La première phrase formule une simple défense : il ne faut pas entrer dans la tombe « alors qu'on est impur ». Cette mise en garde doit suffire pour tenir à l'écart les personnes momentanément indésirables, mais bien intentionnées. Il est malheureusement d'autres visiteurs indifférents au sort des défunts et prêts à négliger leurs avertissements. C'est à ces derniers qu'est destinée la seconde phrase, dans laquelle s'énonce une menace et non plus une prière. En avançant « après ceci », c'est-à-dire sans tenir compte de l'avis donné, l'on s'expose aux châtiments édictés par le « Grand Dieu ». L'avis, contenu dans la formule d'interdiction, s'adressant explicitement aux personnes qui sont impures, il va de soi que les personnes visées dans le paragraphe comminatoire se trouvent dans ces conditions. La mention « alors qu'il est impur » est donc en quelque sorte sous-entendue. Son absence vient aussi de ce que la faute mise en cause doit son caractère, non plus aux circonstances (définies par l'expression *ḥr ʿbw·f*) mais au propos délibéré de transgresser l'ordre reçu. Alors que la formule d'interdiction s'en tient au domaine de l'expérience et tend seulement à sauvegarder les intérêts des morts, la seconde rubrique nous fait passer sur le plan de la morale en incriminant l'intention qui donne sa valeur à l'acte. Elle concerne non plus le méfait — qui peut être involontaire — mais le malfai-

[1] Cf. le sens à la fois intransitif et transitif de notre verbe « passer »; « passer sur la route » et « passer un voyageur », en barque.

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

teur, l'homme pleinement conscient du tort qu'il fait aux autres; morts ou vifs.

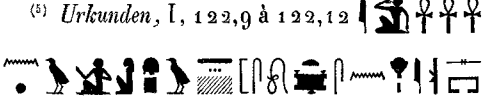
Quant au premier passage de l'inscription, le verbe , *zbi* peut également en expliquer le sens et de la manière la plus satisfaisante. Il se construit en effet comme  avec la proposition  suivie d'un suffixe et le *Wörterbuch* nous apprend qu'il signifie alors « intercéder pour » [1]. Gardiner lui prête une valeur un peu différente et le traduit par « veiller sur » [2]. Mais il n'existe aucun doute sur le sens général de l'expression qui définit une démarche protectrice. Si donc l'on admet que  doit se lire comme s'il y avait , le passage embarrassant peut être interprété de la manière suivante : Est-ce que vous désirez que je vous protège dans la nécropole? Non seulement le sens ainsi obtenu n'a rien de contradictoire avec ce qui suit et ce qui précède [3], mais il semble difficile d'en trouver un qui se rattache plus naturellement au cours logique de la pensée. Il y a mieux, cependant. L'emploi de l'expression  *zbi ḥr* n'est, sous l'Ancien Empire, attestée que trois fois. L'un des exemples connus vient d'une « lettre des morts » [4] mais le second appartient à l'« appel aux vivants » d'une « adresse aux visiteurs » et figure dans un texte tout à fait parent du nôtre. « Ô vivants qui êtes (encore) sur terre, qui passeriez près de cette tombe soit en descendant le fleuve, soit en le remontant et qui diriez : Milliers de pains, milliers de pots de bière pour le maître de ce tombeau », déclare Hirkhouf prince d'Éléphantine, « je vous protégerai (*iw·i r zbt ḥr tn*) dans la Nécropole [5]. » Non seulement l'esprit, mais la lettre et les termes des deux textes sont les mêmes; seule diffère la tournure de la phrase. Une telle rencontre, dans des formules aussi particulières, ne saurait être l'effet du hasard; dans l'un et l'autre exemple, nous sommes en présence du même verbe.

[1] *Wb.*, III, p. 430.

[2] *Tomb of Amenemhet*, p. 92 et *Letters of the Dead*, p. 20.

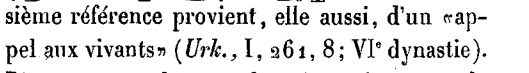
[3] Alors que l'interprétation classique (*zb ḥr* = être mal disposé pour) rend le passage inintelligible.

[4] Gardiner-Sethe, *Letters of the Dead*, IV, l. 4 et commentaire p. 20.

[5] *Urkunden*, I, 122,9 à 122,12 





. La troisième référence provient, elle aussi, d'un « appel aux vivants » (*Urk.*, I, 261, 8; VI^e^ dynastie). D'autres exemples sont fournis par les textes de Siout (1^re^ période intermédiaire) où l'expression *zbi ḥr* se rencontre deux fois dans l'« appel aux vivants » (III, 60 et IV, 78).

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce dernier fait s'ajoute aux autres pour en confirmer le sens et la portée. Au terme de l'analyse nous nous trouvons donc amené aux conclusions suivantes : Le verbe *zbi* permet de donner un sens aux trois passages dans lesquels se rencontre —]𓆓 et il est le seul qui soit dans ce cas. D'autre part le sens obtenu de cette manière s'intègre parfaitement au contexte sans rompre le développement ni choquer l'usage de la langue. Enfin, dans la première phrase, il résulte d'une construction (*zbi ḥr*) dont, sous l'Ancien Empire, la mise en œuvre est, deux fois sur trois, le fait de l'« appel aux vivants ». Ce sont là des indices dont la réunion serait en elle-même assez frappante si le dernier n'emportait la conviction. Le parallélisme est en effet trop complet pour qu'il soit question d'une coïncidence et l'identification du verbe *zbi* avec le mystérieux *zb* peut être considérée comme acquise.

*
* *

Un point cependant reste obscur. Comment se fait-il que, dans l'inscription de Nekhebou, l'image d'un poisson se soit substituée au déterminatif habituel du verbe *zbi?* L'examen de la pierre, que nous avons étudiée au Musée du Caire [1], fait apparaître certaines particularités épigraphiques dont l'édition allemande ne rend pas compte. L'une d'entre elles, semble-t-il, peut nous fournir les éléments d'une explication. Le texte se compose d'une série de colonnes comportant chacune parfois un mot par ligne, parfois deux et très souvent un mot complet et quelques signes du mot suivant [2]. Les lignes dont

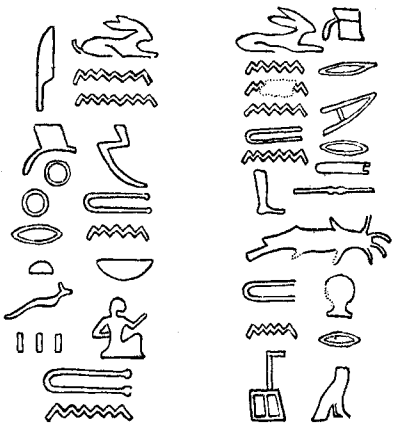
[1] Le pan de mur sur lequel est gravée l'inscription est exposé au Musée et porte le numéro du *Journal d'entrée* 44608. L'étude nous en a été facilitée par le Dr G. A. Reisner dont la documentation et en particulier les belles photographies prises en 1912 sur le terrain nous ont été fort utiles. Nous sommes heureux de pouvoir ici l'en remercier et lui exprimer notre respectueuse gratitude pour l'accueil si courtois qu'il a bien voulu nous faire au chantier des Pyramides.

[2] Il peut arriver, dans ces conditions, que l'on hésite un instant sur l'ordre à suivre dans la lecture du texte. Bien que ce dernier soit disposé en colonnes, le déchiffrement doit se faire dans le sens de l'horizontale puisque chaque colonne peut comprendre plusieurs mots. Aussi, lorsqu'une phrase commence avec une ligne de deux mots, le troisième mot doit être cherché à la ligne suivante c'est-à-dire sous le premier mot de la première ligne. Un exemple graphique, mieux qu'une description, fera comprendre le principe de cette bizarre mise en page; on trouvera l'un des plus typiques à la page suivante (fig. 2, *a*).

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la superposition forme les colonnes n'étant pas marquées par des traits, les coupures n'apparaissent pas nettement et, fréquemment, certains éléments d'un mot semblent appartenir à l'une des lignes qui précèdent ou qui suivent celle dans laquelle figure ce mot.

C'est ce qui s'est produit avec le verbe *zbi* (fig. 2 *b*). Le  de  est placé sous l' de , troisième terme de la ligne précédente[1]. Comme à cette époque le  joue encore le rôle d'un petit signe, et qu'il n'existe entre les deux lignes aucune séparation, on se trouve en présence d'un groupe fictif  qu'il était facile de prendre pour une unité grammaticale distincte[2]. Le scribe, dérouté par les nombreuses anomalies du texte, n'y a pas manqué et il a fait suivre ce pseudo groupe du poisson qui détermine régulièrement le verbe  [3]. Par la suite, et bien qu'aucune confusion ne fût alors possible, il a reproduit la graphie bâtarde ainsi obtenue chaque fois que le verbe s'est à nouveau présenté.



a b

Fig. 2. — Groupement des signes dans l'inscription de Nekhebou.
*a*) colonne 8 (= *Urk.*, 217,17).
*b*) colonne 9 (= *Urk.*, 218,7).

*
* *

Trouver la cause d'une erreur est chose délicate. Prouver qu'on l'a découverte est une tâche plus difficile encore. En ces matières, l'essentiel paraît être d'établir qu'il y a faute et de restituer l'aspect véritable du mot corrompu. Tels sont les résultats que nous serions heureux d'avoir atteints en écrivant cet

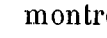
[1] Cette ligne ne comprend qu'un mot : le verbe *mri* à la forme *śḏm·n·f*, 2e personne du pluriel. Il est donc naturel d'y reconnaître trois termes; la racine verbale, la formative  et le pronom suffixe.

[2] A lire . Nous constaterions donc ici le phénomène inverse de celui que signalait M. Lacau dans ses « métathèses apparentes en égyptien » (*R. T.*, vol. XXV, 1903, p. 160) : tout signe horizontal entre deux signes verticaux peut se placer au-dessous d'eux. L'idée paraît vraisemblable, mais le fait ne peut être considéré comme prouvé.

[3] Il est regrettable que nous n'ayons, sur la forme et l'identité du poisson *zbn* aucune étude approfondie.



BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

article. L'identification des vocables suspects ne facilite pas seulement l'intelligence des textes : elle intéresse aussi les travaux du lexicographe. La langue égyptienne est assez riche en termes obscurs; il est important d'en éliminer tous ceux dont l'existence ne tient qu'à une méprise. Nous espérons avoir montré que  est au nombre de ces derniers.

J. Sainte Fare Garnot.

Le Caire, 3 décembre 1936.

---

**ERRATA.**

Page 64, Texte I : *au lieu de :* I. — *Urkunden*, 217,15 à 218,4,
*lire :* I. — *Urkunden*, I, 217,15 à 218,4.
Ligne troisième, début : rétablir  devant le poisson (cf. figure 2 *b*, p. 73).
— 65, Texte III, ligne première : rétablir  devant le poisson.

BIFAO 37 (1937), p. 63-74 Jean Sainte Fare Garnot
Une graphie fautive du verbe [zebj] [. . .]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net